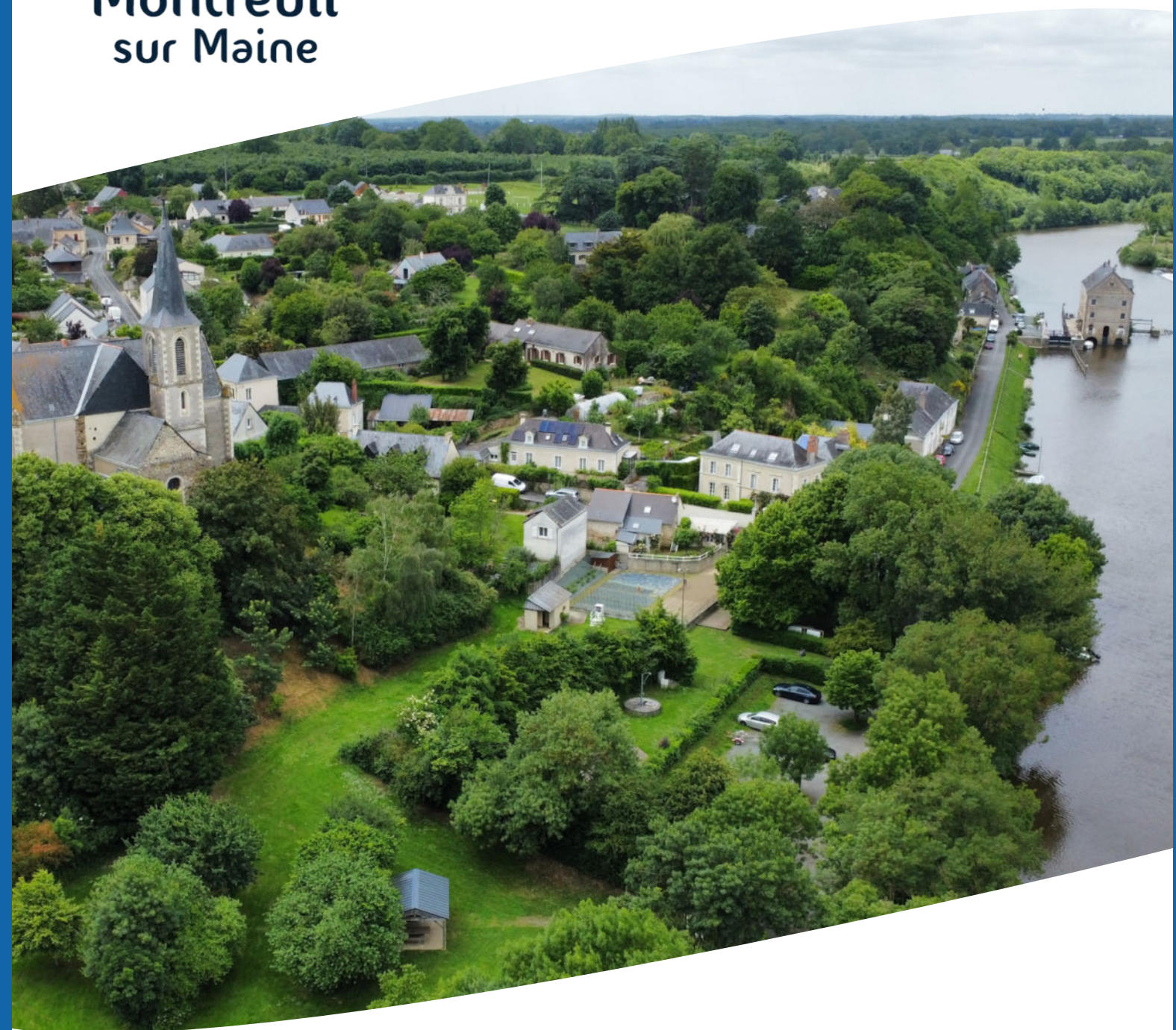


Montreuil'infos



Montreuil
sur Maine

Eté 2024



www.montreuil-surmaine.fr

MOT DU MAIRE

L'été arrive à grands pas, même si la météo de ce début d'année ne nous permet pas d'y croire !

Comme vous le savez, l'école a une place importante au cœur de notre commune. La fin de l'année scolaire est arrivée et je souhaiterais que pour la rentrée de septembre, certains comportements s'améliorent pour le bien de tous : enfants, parents, enseignants, intervenants et personnel communal. Le respect s'applique à tous, y compris envers le personnel communal. En effet, certains faits et réactions m'amènent à rappeler que la cantine et la garderie périscolaire sont des services sous la responsabilité de la Mairie. En cas de difficulté ou d'incompréhension, je vous invite à vous adresser à la personne concernée ou à un représentant de la mairie (moi-même, Xavier Masseron en charge de l'école ou tout autre élu). L'école est et doit rester un lieu d'apprentissage et d'épanouissement avec ses règles et ses contraintes.

À la rentrée de septembre, se tient la traditionnelle assemblée générale de l'école des Queniaux. C'est un moment privilégié pour échanger notamment sur le règlement de la cantine et le périscolaire. Aussi, j'invite vivement les parents d'élèves à être présents à ces moments d'échanges nécessaires. L'an dernier, une seule famille autre que les membres de l'APAE était présente. Ce désintérêt vis-à-vis de l'école pénalise la concertation, la construction de projets, la compréhension de ses missions, le bien vivre ensemble et au final le bien des enfants.

Sur un tout autre sujet, si vous passez devant le cimetière, ne soyez pas surpris de constater du mouvement car l'aménagement de l'espace cinéraire débute cet été.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Le Maire

Vincent VIGNAIS

► FERMETURE ESTIVALE

La mairie sera fermée
les vendredis 19 et 26 juillet
et les 2 et 16 août.



Gardons le contact !

Suivez la page Facebook :

@CommuneMontreuil-sur-Maine

Utilisez la boîte à idées :

communicationmontreuil-sur-maine@gmail.com

Mairie

☎ 02.41.95.32.03

✉ mairie@montreuil-sur-maine.fr

🌐 <http://www.montreuil-sur-maine.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 12h, 15h - 17h (sur RV)

Vendredi : 14h - 17h30

Samedi : 10h30 - 12h

► SOMMAIRE

- Mot du maire 1
- Principales décisions du conseil
municipal 2
- Actualités de la commune 5
- Enfance 6
- Jeunesse 8
- Les aînés 9
- Divers 11
- Les annonceurs 14

► COLLECTE DE DÉCHETS

À partir du 1er janvier 2024, les usagers ont été dotés de bacs jaunes permettant de trier les recyclables (emballages + papiers).

Sur la commune de Montreuil-sur-Maine, il reste donc seulement des colonnes destinées aux verres : au Stade et à La Rivière.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL PRISES ENTRE NOVEMBRE 2023 ET MAI 2024

► BÂTIMENTS

➔ Tarifs des cavurnes

Dans le cadre de l'agrandissement et l'aménagement du cimetière, de nouveaux emplacements de type cavurnes vont être créés, ainsi qu'un jardin du souvenir avec un emplacement réservé pour apposer une plaque.

Le Conseil valide les tarifs suivants :

- **Cavurne**
 - 15 ans : 250 €
 - 30 ans : 400 €
- **Plaque**
 - 15 ans : 100 €

► AMÉNAGEMENT

➔ Aménagement du cimetière

Dans le cadre de l'agrandissement et l'aménagement du cimetière, le conseil valide la demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), selon le coût prévisionnel des travaux projetés et le plan de financement prévisionnel suivants :

- **Dépenses**
 - Marbrerie : 11 891,40 €
 - Portail : 13 336,66 €
 - Terrassement : 6 119,84 €
 - Total H.T. : 31 347,90 €
- **Ressources**
 - DETR 2024 : 10 971,77 €
 - Autofinancement : 20 376,13 €
 - Total H.T. : 31 347,90 €

➔ Aménagement de la place de la mairie

- **Maîtrise d'œuvre**
 - Validation de la convention de maîtrise d'ouvrage avec la société INFRACONCEPT pour un montant forfaitaire de 8 750 € HT.
- **Consultation de marché public**
 - Le cabinet de maîtrise d'œuvre Infraconcept a arrêté le dossier de consultation des entreprises pour le marché d'aménagement de l'espace public devant l'entrée de la mairie pour un montant estimé à 140 000 € HT. M. le Maire est autorisé à lancer un appel d'offres pour le marché de travaux. Le marché réalisé sera établi selon une procédure adaptée avec le soutien du Service Commun de la Commande Publique de la CCVHA.

► ECOLE

➔ Participation au fonctionnement de l'école

La participation aux frais de fonctionnement de l'école pour 2024 est fixée à 48,50 € par élève (fournitures scolaires et remise de prix cumulés).

➔ Participation aux frais de fonctionnement des élèves hors commune

Une participation financière de 860,00 € par élève est sollicitée auprès des communes extérieures dont les enfants fréquentent l'école communale.

► DIVERS

➔ Bilan de la concertation et arrêt des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)

La concertation du public relative aux ZAE nR s'est déroulée par voie électronique à partir des cartes des ZAE nR qui ont été mises à disposition du public du 13 novembre à 9 h au 8 décembre 2023 à 17 h inclus (25 jours). Le conseil municipal approuve le bilan de la concertation avec la population, arrête les Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables identifiées dans les cartes et formulaires, et autorise le maire ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.

➔ Renégociation du marché des assurances

Le marché relatif aux contrats d'assurances conclu en 2020 par le biais d'un groupement de commandes avec la CCVHA et les communes du Schéma de Mutualisation se terminant le 31 décembre 2024, le conseil municipal décide la relance de la procédure de renégociation de ses contrats d'assurances sur les domaines suivants sous la forme d'une procédure adaptée :

- Dommage aux biens et risques annexes ;
- Responsabilité civile et risques annexes ;
- Véhicules à moteur et risques annexes ;
- Protection juridique et risques annexes.

➔ Vente de logements sociaux

Le conseil municipal n'autorise pas Maine et Loire Habitat à mettre en vente 17 logements situés lotissement de la Pièce au Lin et chemin des Clous.

Validation de l'attribution des subventions aux associations

Associations communales

- Amis de la grotte de Montreuil : 180 €
- APAE Montreuil-sur-Maine : 180 €
- Club Le Petit Montreuillais : 180 €
- Détente Dynamisme Montreuillaise : 180 €
- Groupement de protection des cultures : 230 €
- Société L'Union : 180 €
- Association Sportive et Culturelle : 180,00 €
- ASC - section théâtre : 180 €
- ASC - Atelier des petites fées : 180 €
- ASC - Festi'Guinguette : 180 €
- ASC - Photo Imagine 49 : 180 €

Autres associations

- ADAPEI 49 - Angers : 48 €
- ADMR - Le Lion d'Angers : 82 €
- ASURE - Segré-en-Anjou-Bleu : 17 €
- MFR - La Meignanne (1 élève) : 17 €
- MFR - Segré (2 élèves) : 34 €
- MFR - Fougères (1 élève) : 17 €
- Les Restaurants du Coeur - Angers : 100 €
- Fondation Perce Neige : 17 €
- Le Souvenir Français - Le Lion d'Angers : 35 €

Subventions exceptionnelles

- Société L'Union : 750 € pour la réfection des peintures et du sol du bar
- Les cavaliers du Haut Anjou : 200 € pour clore le budget de l'association avant de la dissoudre

Attribution d'une subvention au budget 2024 du CCAS

Validation d'un montant de 2 537,11 € pour équilibrer le budget.

Indemnité de gardiennage de l'église

Cette indemnité est allouée aux personnes qui assurent le gardiennage des églises communales. Elle est représentative des frais que les intéressés exposent pour s'acquitter de la tâche qui leur est confiée. Validation du montant de cette indemnité à 125 € pour 2024.

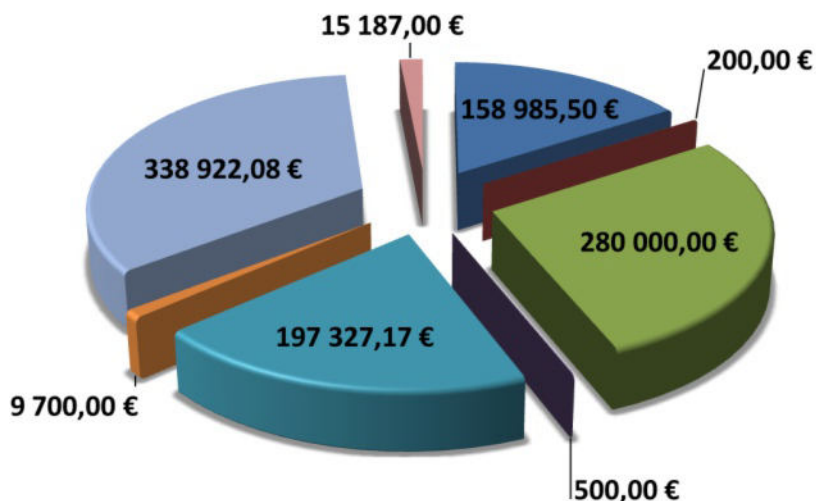
BUDGET

Le 4 avril 2024, le conseil municipal

- approuve le Compte Financier Unique 2023 du budget principal
- décide une hausse des taux de 2 % sur les 3 taxes directes locales, fixant les taux suivants :
 - Taxe foncière - bâti : 39,21 %
 - Taxe foncière - non bâti : 37,15 %
 - Taxe d'habitation : 12,64 %
- vote le budget primitif 2024 du Budget Principal défini à 1 000 821,75 € pour la section de fonctionnement, et à 535 106,39 € pour la section d'investissement

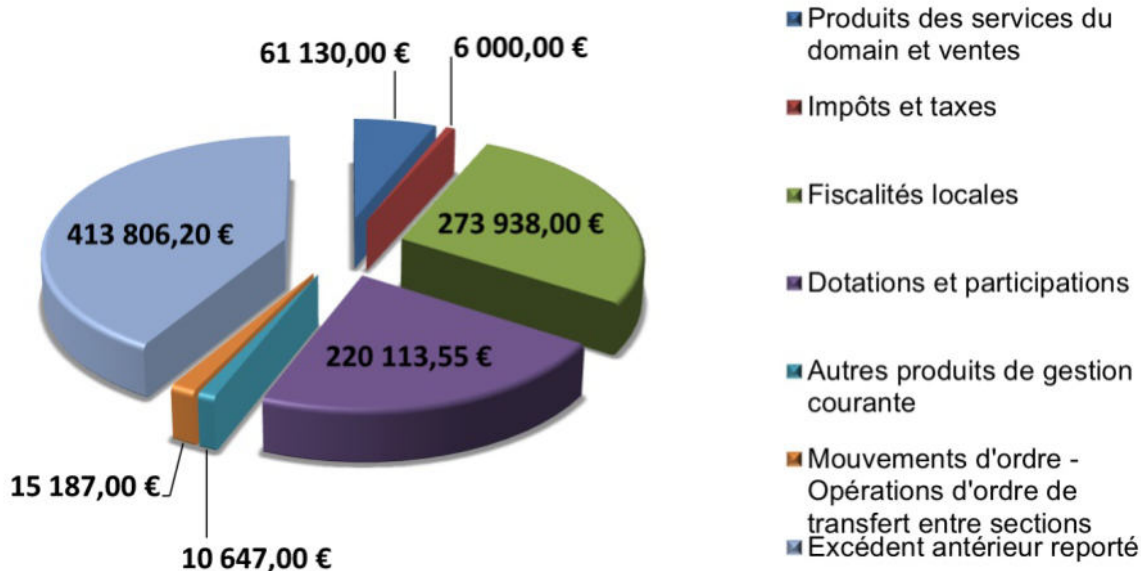


Section de Fonctionnement - Dépenses

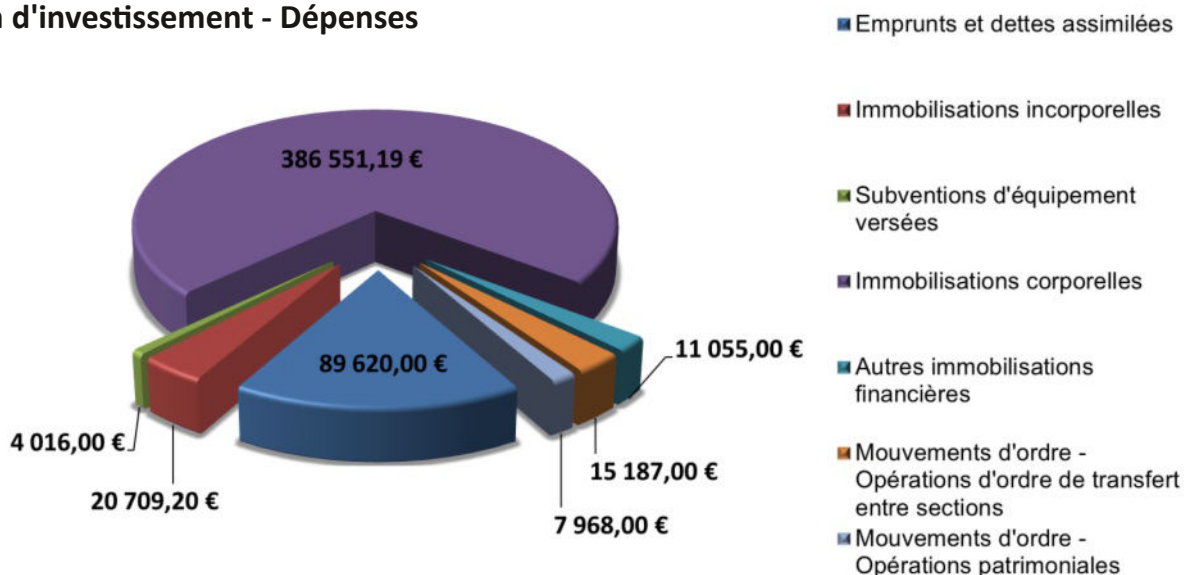


- Charges à caractère général
- Charges de personnel, frais assimilés
- Atténuation de produits
- Charges exceptionnelles
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Mouvements d'ordre - Virement à la section d'investissement

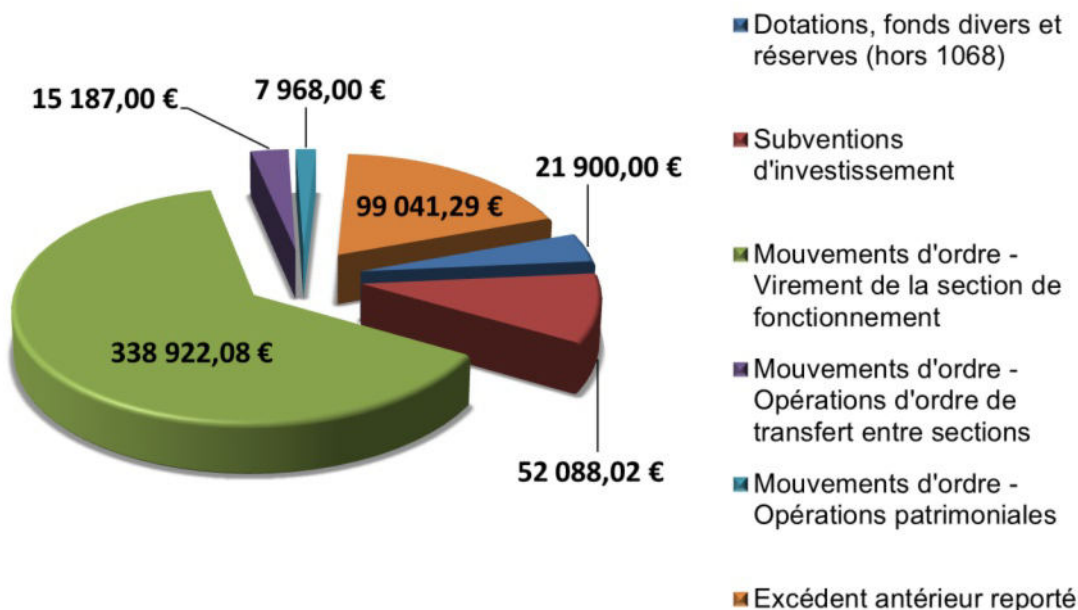
➔ Section de Fonctionnement - Recettes



➔ Section d'investissement - Dépenses



➔ Section d'investissement - Recettes



Si le contenu de ces camemberts vous intéresse et que vous souhaitez approfondir les données présentées, n'hésitez pas à contacter la mairie pour obtenir des précisions.

ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

► INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Les travaux ont été réalisés sur le toit de la mairie à la mi-juin par l'entreprise GO-SOLAR. L'installation, d'une puissance de 8 kw, est composée de 22 panneaux équipés de micro onduleurs. Le contrat souscrit par la commune est basé sur une autoconsommation collective, avec revente de surplus. Le principe de ce type de contrat est de répartir notre production sur l'ensemble des bâtiments communaux dans le but de consommer le maximum de notre production et ainsi minimiser la revente (moins valorisée financièrement).



Le projet d'installation sur l'école est quant à lui reporté pour des raisons de faisabilité.



► JOURNÉE CITOYENNE

Cette année, notre journée citoyenne n'a pas motivé beaucoup d'habitants. Pour cette 4ème année, la municipalité proposait de rénover les barrières béton le long de la rivière mais cette idée n'a pas séduit.

Un grand merci à David et Sylvie qui avaient, en amont de cette journée, désherbé et nettoyé les barrières.



Faute d'un nombre suffisant de participants, l'opération n'a finalement pu être réalisée – pourtant les ados présents du conseil municipal jeunes étaient motivés ! (Ils étaient plus nombreux que les adultes.) Cette faible participation n'a pas découragé les quelques volontaires qui sont allés rejoindre Hervé au Mesnil pour l'entretien des haies communales bordant le chemin menant à la route. Chaque année, Hervé consacre ce moment citoyen à cette opération, aidé de ses voisins.

La matinée fut un bon moment partagé entre jeunes et moins jeunes.



► ECOLE

Alors que nos Queniaux achèvent leurs derniers jours d'école, la rentrée scolaire 2024-2025 se profile déjà... Les effectifs seront stables. Actuellement nous comptons 93 élèves, il y en aura 95 à la rentrée de septembre.

Le printemps fût l'occasion de renouveler quelques équipements de la cour de récré, notamment une nouvelle table et des bancs de l'amitié... Il s'agit d'un banc qui permet à un enfant triste ou seul d'aller s'y asseoir en attendant qu'un copain vienne le voir. Ce dispositif développe

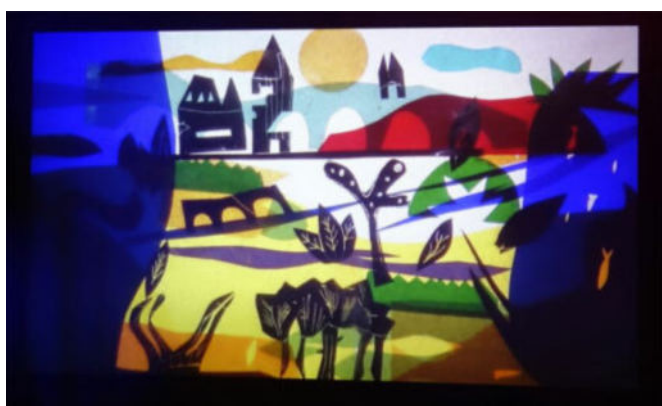


l'empathie chez les enfants, il encourage les élèves à veiller les uns sur les autres afin que personne ne se sente exclu.

La mairie en a également profité pour acheter de nouveaux jeux de sable, ainsi que des trottinettes pour les plus grands (CE-CM).

► HABILLE-TOI ON SORT ... MONDO INCOGNITO

La compagnie « Collectif Encres sonores » est venue partager plusieurs moments avec les enfants de Montreuil-sur-Maine et des alentours. L'animation s'est déroulée dans la salle des fêtes. Tout d'abord, ils ont réalisé le mardi 21 mai un atelier avec les classes d'Isabelle et Jean-Pierre, de la maternelle au CP. Cet atelier a permis aux enfants de découvrir la création d'un monde imaginaire à partir de formes pré-découpées et de musique. Puis le mercredi 22 mai, les artistes ont présenté leur spectacle intitulé "Mondo Incognito".



Mondo Incognito est un spectacle jeune et très jeune public qui invite à l'exploration et au rêve. Cela débute par un son, puis une invitation. Le public est au cœur du dispositif. Face à lui, un écran de lumière, de couleurs et de formes. Est-ce une maison ? Une forêt ? Un océan ? C'est tout cela à la fois... Et c'est surtout l'histoire que chacun veut imaginer. 3 séances ont été proposées, toutes réalisées à guichet fermé !

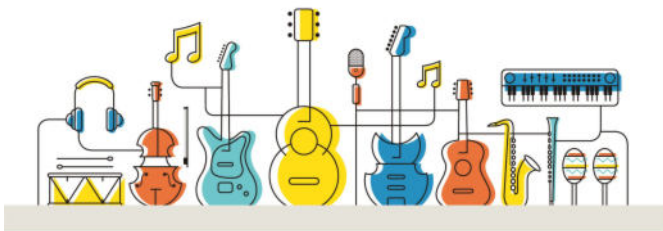


En tout, c'est une centaine d'enfants accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles qui sont venus rêver au rythme des sons et des images projetées. Un kaléidoscope pop en images colorées, dans un univers musical propice à la lenteur, à la vibration, à la contemplation et à l'émerveillement.



► ECOLE DE MUSIQUE

➔ Osez l'école de musique de l'Anjou bleu !



L'école de musique de l'Anjou bleu, c'est :

- de l'éveil musical de 4 à 6 ans,
- des classes chantantes pour apprendre la musique,
- des instruments à découvrir, comme la harpe, les cuivres, le violoncelle, le saxophone et bien d'autres...
- des pratiques collectives pour partager la passion de la musique : atelier percussions, atelier folk, orchestre junior, orchestre des mondes, orchestre symphonique...
- des chœurs pour adultes où il n'est pas nécessaire de lire la musique, le tout est de se faire plaisir ensemble
- et bien d'autres activités à découvrir !

► RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un service public gratuit, basé au Lion d'Angers, destiné aux futurs parents et parents de jeunes enfants, et aux professionnels de l'accueil à domicile (assistantes maternelles et gardes à domicile). Il couvre neuf communes dont Montreuil-sur-Maine.

Les missions du Relais Petite Enfance sont :

- **Pour les familles :**
 - Informer sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants,
 - Aider à la recherche d'un mode d'accueil,
 - Accompagner dans le rôle d'employeur .
- **Pour les professionnels :**
 - Offrir un lieu d'information, de rencontre et d'échanges,
 - Accompagner dans tous les aspects du métier,
 - Favoriser la professionnalisation.



➔ Inscrivez-vous

Les préinscriptions se font sur internet via le lien suivant :

<https://www.imuse-saiga05.fr/segreen/extranet/preinscription>

- QR Code pour les préinscriptions :



➔ Contacts et renseignements :

Gérard RAMIREZ

☎ 06 03 10 52 67

✉ d.ecoledemusique@anjoubleu.com

🌐 <https://anjoubleu.com/service/ecoledemusique>

Le relai propose un accueil téléphonique et des rendez-vous pour son public. Il met en place de nombreux temps d'animation pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent, sur différentes communes du secteur, ainsi que des soirées d'échange thématiques en lien avec les métiers de la petite enfance. Certaines de ces animations sont ouvertes aussi aux parents.

L'une des animatrices du relais, Floriane Duyme, se déplace 3 jeudis matin par mois à la salle Mayenne de Montreuil-sur-Maine pour proposer des temps de rencontre aux tout-petits et à leurs assistantes maternelles, autour de divers thèmes : peinture, exploration sensorielle, éveil sonore, jeux d'eau, etc.

Les matinées rencontre ont lieu jusqu'au 4 juillet à Montreuil, et elles reprendront ensuite en septembre.

➔ Pour plus d'informations

☎ 02 41 95 70 19

✉ rpe.ccvha@famillesrurales.org

🌐 <https://www.famillesrurales.org/rpe-liondangers>

► CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le samedi 5 avril, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une après-midi de jeux collectifs au city stade. C'est une idée qu'ils avaient depuis quelques temps et qu'ils ont bien défendue... Ils ont préparé les flyers pour communiquer sur l'événement, choisi les jeux proposés et se sont beaucoup investis dans la préparation logistique. Les enfants de Montreuil ont profité de cet après-midi multi-âges et ont conclu par un goûter collectif.



► SERVICE JEUNESSE DE LA CCVHA



► Un accueil sur mesure et des animations toute l'année

Les services jeunesse sont des lieux d'échanges et de convivialité ouverts aux jeunes de 11 à 17 ans.

Ils proposent des programmes d'animation sur des jours et horaires variables (ex : le mercredi, vendredi, samedi) et durant les vacances scolaires ainsi que des séjours.

Les accueils s'appuient sur une équipe d'encadrement qualifiée et expérimentée, visent à accompagner les ados à travers une formule de loisirs de proximité et de mise en place de projets.

► Des séjours pour s'épanouir

Les animateurs des Services Jeunesse organisent des séjours pendant les vacances scolaires. Ils concoctent tout un programme pour permettre aux jeunes de pratiquer diverses activités, de se sociabiliser et de s'épanouir. Par petits groupes, ils partent pour quelques jours. Thématique sportive ou culturelle, il y en a pour tous les goûts.

Les tarifs sont déterminés en fonction de votre quotient familial, pour des séjours accessibles à tous.

► Info jeunes

Vous avez des questions ?... Nous avons des réponses

Info Jeunes est un lieu d'accueil anonyme, gratuit et sans rendez-vous pour tous les jeunes.

Vous pouvez vous y informer sur de nombreuses thématiques :

- formation
- métiers
- emploi
- logement
- mobilité internationale
- loisirs
- santé
- engagement
- culture
- transports

Sur place, un(e) professionnel(le) Informateur(trice) Jeunesse est disponible et à votre écoute pour répondre à vos questions et vous aider à trouver l'information dont vous avez besoin. Vous pourrez également consulter en autonomie des ressources et documents disponibles sur place.

► Bénévolado

Pour créer des projets

Depuis 2018, la structure propose aux jeunes entre 13 et 25 ans de se réunir quelques samedis pour organiser des événements à destination de la jeunesse. Ils découvrent ainsi la gestion de projets de A à Z et chacun a son rôle en fonction de ses capacités. Ouvert à tous, sans condition.

► Contact

Récréa'Jeunes

2 rue de Courgeon - Le Lion d'Angers

☎ 02 41 95 67 90

☎ 06 60 56 39 54

✉ jeunesse@recreation.fr

► REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, le CCAS de Montreuil-sur-Maine ainsi que l'équipe municipale convient les habitants de plus de 70 ans à son habituel repas des aînés.

Alors retenez la date :

Cette année, notre rendez-vous est fixé le **samedi 19 octobre 2024 à 12h00** au Relais des Chasseurs.

Pour la troisième année consécutive, Romuald, artiste montreuillais, nous fera le plaisir d'animer ce moment convivial en nous présentant son spectacle "L'Amour d'une vie".



Vous pouvez vous inscrire dès à présent à la mairie.

► PLAN CANICULE

➔ Recensement des personnes

Même si la météo jusqu'alors n'a pas été clémente et ne laisse pas présager d'une canicule cet été, nous souhaitons néanmoins rappeler les dispositifs qui peuvent s'activer. En effet depuis 2004, le gouvernement met en place un dispositif de surveillance, de prévention et d'action : **Le Plan Canicule**.

L'accent y est mis sur la solidarité entre voisins et la lutte contre l'isolement des aînés.



accrue des publics fragiles est mise en place.

La commune gère un registre nominatif où seront recensées, si elles en font la demande, les personnes âgées ou handicapées vivant à domicile. Ces personnes recensées pourront ainsi bénéficier d'une attention ciblée de la part de la commune (surveillance, accompagnement) en cas de déclenchement du « plan d'alerte

canicule » par le préfet.

Ce plan est composé de quatre plans d'action pour mobiliser au plus vite tous les acteurs en cas de survenue d'un épisode de canicule en France.

Au niveau communal, notre action intervient au niveau du plan dit Vermeil où une protection

Ainsi, nous invitons les personnes âgées ou handicapées en situation d'isolement à se faire connaître au niveau de la mairie. N'hésitez pas à vous faire recenser ou faire recenser vos proches en prenant contact avec le secrétariat de la mairie.

► JARGON DU XXIÈME SIÈCLE

➔ Freelance

Est définie par le terme de "freelance" une personne qui exerce une activité professionnelle avec la qualité de travailleur indépendant. Ce collaborateur n'a pas de contrat à long terme comme les salariés en CDD ou CDI, mais réalise son activité professionnelle sous la forme de missions, qu'il facture à ses clients. En France, travailler en freelance nécessite un enregistrement en tant qu'entreprise. On retrouve en particulier ce statut dans les domaines des médias (journalistes), de l'informatique, de la formation et du conseil.

La grande liberté des horaires est l'un des avantages du statut de freelance. Il est compensé par une incertitude du travail et donc une variation des revenus.

Un auto-entrepreneur est forcément un freelance : un travailleur indépendant ayant choisi le statut de la micro-entreprise ou de l'EI. Mais un freelance n'est pas forcément un auto-entrepreneur. Un freelance peut exercer son activité sous différents statuts : l'EURL, la SASU et même la SAS ou la SARL s'il souhaite s'associer à d'autres freelances.

► GARDEZ VOTRE MÉMOIRE EN PLEINE FORME !

► Ateliers PEPS Eurêka

Le programme d'éducation et de promotion santé (PEPS) est un programme complet qui prend en compte toutes les composantes du " bien vieillir ". Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 55 ans, quel que soit leur régime de retraite. PEPS Eurêka s'insère dans une démarche de prévention globale du vieillissement.

Ainsi, un atelier MEMOIRE de 10 séances pour travailler sa mémoire est organisé à Montreuil-sur-Maine, salle Mayenne, du 26 septembre au 12 décembre 2024.

► Comment ça marche ?

Le programme est composé de 10 séances d'environ 2h30 et d'une séance bilan animées par des personnes formées à la méthode. Vous ferez partie d'un groupe de 8 à 15 personnes qui, comme vous, ont envie d'entretenir et cultiver leur mémoire. Grâce à cette approche conviviale, vous partagerez vos expériences et vos savoirs, et vous ferez partie d'un réseau amical. Le tout dans une ambiance agréable et dynamique.



« Je me sens plus détendu, moins paniqué par mes trous de mémoire depuis que j'applique la méthode PEPS EURÉKA »

« Grâce aux conseils de l'animateur, j'ai appris à prendre du temps pour moi et aller chercher le positif, ça fait du bien. »



Les Ateliers PEPS Eurêka c'est des heures de gaieté et de convivialité en bonne compagnie !



ATELIERS PEPS Eurêka

GARDEZ VOTRE MÉMOIRE EN PLEINE FORME

10 séances pour travailler sa mémoire
du 26 septembre au 12 décembre 2024
Ouvert à tous, à partir de 55 ans

Inscription obligatoire !

**TOUS LES JEUDIS DE 09H30 À 12H
À MONTREUIL-SUR-MAINE**

pb POUR BIEN Vieillir Pour tout renseignement ou inscription, contactez notre partenaire la MSA au 02 41 31 77 12 - Ateliers gratuits -

Association santé Assurances et Prévention sur les territoires Pays de la Loire

Le contenu des séances sur www.souffle.fr

Assurance retraite, Mutualia, Ircantec, CARSAT, enim

► Que va vous apporter PEPS EUREKA ?

Égarer ses clés, oublier un rendez-vous, ne plus se souvenir du titre d'un film... Avec l'âge le cerveau perd de sa capacité à retenir les nouvelles informations. Grâce à des conseils et des stratégies, vous allez améliorer le fonctionnement de votre mémoire et les exercices pratiques vous permettront de faire le lien avec la vie quotidienne. Vous allez ainsi prendre conscience que de nombreux facteurs (activité physique régulière, alimentation équilibrée, respect des cycles de sommeil ...) influencent le fonctionnement de notre cerveau. Les animateurs vous apprendront comment agir sur ces facteurs pour améliorer votre santé et votre bien-être en général.

► Renseignements et inscription

Après de notre partenaire :
Service Prévention Santé de la MSA
☎ 02 41 31 77 17
✉ preventionsante.blf@msa49.msa.fr

► RÉGLEMENTATION DU BRUIT

Afin d'assurer la tranquillité de tous, un arrêté réglemente les nuisances sonores liées notamment au bricolage ou jardinage des particuliers.



Ainsi, l'arrêté préfectoral du 4 juin 2024 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise que les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses,

raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Ce même arrêté réglemente le bruit dans les espaces publics, les activités de loisirs et sportives, les activités professionnelles et les activités agricoles.

➔ Plus d'information

<https://www.maine-et-loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-chasse-peche-foret/Bruits-de-voisinage>

► SYNDICAT MIXTE DES BASSES VALLÉES ANGEVINES ET DE LA ROMME (SMBVAR)



➔ Lancement du Concours photo des Basses Vallées Angevines « La mémoire des cours d'eau »

Le Syndicat mixte des basses vallées angevines et de la Romme (SMBVAR) lance un concours photo sur la thématique des rivières, du **2 septembre au 6 octobre 2024**. Le SMBVAR accepte les photos envoyées avant septembre.

Trois catégories sont mises à l'honneur :

- Paysages en eau
- Face aux inondations
- À court d'eau

Il y aura deux prix par catégorie :

- un prix adulte
- un prix jeunesse (-18 ans)

Les photographies primées seront exposées lors du 30^{ème} anniversaire de la grande crue de 1995 et les prix seront remis le 1^{er} février 2025 lors de la journée « Au-delà des crues : récits de 1995 et d'aujourd'hui » au Centre de congrès d'Angers.

➔ Plus d'information

<https://www.smbvar.fr/actualites/concours-photeau-la-memoire-des-cours-deau>

► FRELONS ASIATIQUES



La présence des frelons asiatiques sur notre territoire est un véritable fléau. Pour lutter contre le frelon asiatique, notre commune a signé une convention avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du Maine-Et Loire (FGDON 49) afin d'organiser la lutte sur notre territoire.

Ainsi, dans le cas où des nids seraient découverts et encore en activité, il est important de contacter directement la commune afin de déclencher leur destruction. En effet, un nid doit être détruit par

un professionnel. La commune prend en charge la totalité des frais de



destruction des nids constatés sur le domaine public. Dans le cas de nids constatés chez les particuliers domiciliés sur la commune, seules les interventions réalisées par le technicien FGDON, **déclenchées à la demande de la commune**, seront prises en charge. Toutes autres prestations réalisées ne pourront donner lieu à un remboursement de la part de la commune. Merci de respecter ces consignes.

► RÉNOVATION - ADAPTATION DES LOGEMENTS

Des dispositifs d'aide financière qui accompagnent la rénovation et à l'adaptation des logements existent.

► MaPrimeRénov'

MaPrimeRénov' est une aide de l'État à destination des propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique au sein de leur logement construit depuis au moins 15 ans, qu'ils habitent ce dernier ou qu'ils le proposent à la location.



Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'aide MaPrimeRénov' est désormais déclinée en trois volets :

- MaPrimeRénov' Parcours par geste : il s'agit de l'aide principale pour réaliser un ou plusieurs travaux d'isolation, changer son système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire décarboné. C'est une aide financière qui s'adresse à tous les propriétaires. Elle est variable selon le type de travaux et les revenus.



Depuis le 15 mai 2024, vous n'êtes plus obligé de fournir un diagnostic de performance énergétique (DPE) pour en bénéficier.

- MaPrimeRénov' Parcours accompagné : c'est une aide pour les travaux de plus grande ampleur permettant un gain de deux classes énergétiques au minimum. Cette aide peut être attribuée sans conditions de ressources mais elle nécessite un accompagnement professionnel qui, lui, est souvent payant.
- MaPrimeRénov' Copropriété, pour la rénovation des parties communes en copropriété et pour les travaux d'intérêt collectif en parties privatives.

► MaPrimeAdapt'

L'aide



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

MaPrimeAdapt'

finance la réalisation des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et celles en situation de handicap. Elle est également accessible aux propriétaires bailleurs.

Les travaux d'adaptation qui peuvent être financés concernent, par exemple, le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, l'installation d'un monte-escalier électrique, la pose de mains courantes ou encore l'accès direct au logement. Les travaux s'adaptent en fonction des besoins spécifiques qui seront préconisés dans le diagnostic logement autonomie.

► La démarche

La première étape est la même pour tous ces dispositifs. Elle consiste à prendre un rendez-vous avec un conseiller de l'Espace Conseil France Rénov' afin de déterminer l'aide correspondant à votre situation.

En fonction des travaux envisagés, vous serez dirigé vers un (ou plusieurs) professionnel(s), ce qui vous permettra de finaliser votre projet. Le dossier est ensuite étudié par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) qui déterminera les modalités de l'aide accordée.

► Contact

Espace Conseil France Rénov

☎ 02 41 18 01 08

✉ contact@espace-france-renov.fr

🌐 <https://alisee.espace-france-renov.fr/nous-contacter/>

► BALADES ET RANDONNÉES

➔ Amateurs de nature, découvrez les 23 sentiers d'intérêt touristique des Vallées du Haut-Anjou

Dans un objectif de développement touristique, la CCVHA a finalisé un travail de refonte de ses sentiers de randonnée identifiés d'intérêt touristique.


Depuis 2021, plus de 300 km de randonnée, soit 23 sentiers de randonnée sont en service. L'objectif est d'optimiser l'intérêt touristique des sentiers et ainsi de mailler le territoire par l'itinérance douce pour les habitants, touristes, et excursionnistes.

Après de nombreux repérages et révisions de sentiers impliquant les élus, partenaires et associations de randonnée locales, la CCVHA a mis en place le balisage, la signalétique, l'aménagement en mobiliers urbains et d'interprétation ainsi que la création de rando-fiches désormais à votre disposition.

Le projet d'aménagement de sentiers a été financé par LEADER.

Alors, n'hésitez pas à explorer ces 23 sentiers d'intérêt touristique des Vallées du Haut-Anjou. Vous découvrirez la richesse patrimoniale du territoire et une grande diversité de paysages ruraux, au cœur de vastes espaces naturels.

➔ Découvrez les 23 parcours

 <https://www.valleesduhautanjou.fr/faire-du-tourisme-dans-les-vallées-du-haut-anjou/balade-et-randonnées/>



PR Circuit de la Grotte à l'Isle Briand

1 Prendre le chemin, se situant sur la gauche et longeant la  « rivière » la Mayenne ». Continuer jusqu'à une route et la traverser pour emprunter le chemin en face et longer à nouveau la Mayenne. Laisser un chemin sur la droite et poursuivre.

2 Arrivé à une passerelle, la franchir. Continuer tout en longeant la rivière qui se situe à gauche, jusqu'à une seconde passerelle, la traverser, puis emprunter le sentier à droite. Continuer en longeant  « la rivière » l'Oudon ». Laisser plusieurs chemins à droite. Serpenter dans un bois, puis prendre le sentier à gauche qui descend vers la rivière. Continuer le long de celle-ci jusqu'à une passerelle.

3 Emprunter la passerelle à droite. Ensuite contourner l'aire de jeux pour rejoindre les tribunes de l'hippodrome, puis obliquer à gauche pour parvenir au rond-point de la D 770. Contourner le rond-point par la gauche en **empruntant le passage piéton**  et poursuivre par le chemin en face.

Prendre le sentier de droite et emprunter le plat montant. Obliquer à gauche et descendre jusqu'à la route, la suivre à droite.

4 Au carrefour, tourner à gauche, puis prendre le passage piéton et emprunter à droite la voie aménagée qui longe la route par la gauche. Plusieurs chicanes jalonnent le cheminement. À l'intersection avec la D 187, continuer tout droit rue des Hauts de Mayenne. Traverser le bourg en filant tout droit, passer le long du terrain de foot et continuer pour sortir du village.

5 À la sortie de la zone d'agglomération, emprunter le sentier qui descend vers la rivière « la Mayenne ». Cheminer le long de celle-ci, direction sud-est, puis passer devant  « la Grotte » et  « le Moulin », pour rejoindre le point de départ.


Château de l'Isle Briand (Le Lion d'Angers)


Écluse (Montreuil-sur-Maine)

© CLAUDE ORTIN

Exemple d'un circuit au départ de Montreuil-sur-Maine



CITROËN



GARAGE JM AUTOMOBILES
4 ROCADE DU LION
49220 LE LION D'ANGERS

Nicolas MADIOT

Vente Véhicules Neufs - Occasions
Mécanique - dépannage
Tôlerie - Peinture
Réparation Pare Brise
Station Total - Prêt de Véhicule
Station de Lavage OKI
Location Véhicules ADA

contact@jmauto49.fr Tél : 02 41 95 31 07

D.B.E. Damien Bouillé Electrique



Électroménager Électricité Générale 06 14 43 75 54
Borne de recharge Alarme - Dépannage dbe4247@gmail.com
Chauffage - Ventilation Automatisation de portail

4259, Route du Grand Rossignol Saint-Martin-du-Bois 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

SUPER U

Pays Lionnais



**BOULANGERIE
PATISSERIE**

LE LION D'ANGERS

CENTREVILLE - ZA GROSSEPIERRE
02 41 95 31 15 - 02 41 76 64 52

ST MARTIN DU BOIS
02 41 61 31 31



FORMUL'OPTIQUE

Pour tous les besoins, toutes les envies, tous les budgets

Amélie Plaças
Opticienne diplômée

C.Cial Super U - Rue du Lionnais
49220 Grez-Neuville
02.41.25.43.66

TAXIS CHEVALIER GÉRALD

MONTREUIL/MAINE - ST MARTIN DU BOIS



TAXI 06-22-142-142
02-41-933-994



LESURTEL BRUNO

MACONNERIE ET RENOVATION

52 RUE DES HAUTS DE MAYENNE
49220 MONTREUIL SUR MAINE
06-27-38-62-91
bruno.lesurtel49@sfr.fr
N°SIRET:753569870

Fleur Blanche
Votre fleuriste



Livraison à domicile

02 41 95 68 42 par ☎

24, rue du Général Leclerc - **LE LION D'ANGERS**
fleurblanche49@orange.fr
www.fleurblanche-49.com



GUET SARL

Plomberie - Chauffage - Energies Renouvelables
Ferrerrie - Métallerie - Mécano-soudure

Jacques GUET
Port.: 06 87 03 41 52
www.guet-sarl.com

«La Jaillette» - 49500 LOUVAINES - Tél./Fax: 02 41 61 35 93

PAYSAGISTE Conception, Réalisation et Entretien de Jardin
 www.murmuredeaupaysage.com



MURMURE D'EAU

Tél. : 02 41 95 89 86
 ZA de la Sablonnière 49220 Le Lion d'Angers

DAINVAUX
 Renov Anjou

Depuis plus de 40 ans à votre service

- MAÇONNERIE
- BÉTON ARMÉ
- TAILLE DE PIERRE
- RESTAURATION
- RAYEMENT
- ASSAINISSEMENT
- SABLAGE



Tél. : 02 41 69 85 94
 www.dainvaux-renovanjou.fr
 contact@dainvaux-renovanjou.fr

8 Grande Rue - BP 50004
 Châteauneuf-sur-Sarthe - 49330 LES HAUTS D'ANJOU



SARL Cyril VIVIEN
Forge - Serrurerie

ZA La Fontaine - 49330 Champigné
 Tél. : 02 41 77 98 60 - Fax : 02 41 43 79 09
 Port. : 06 89 03 44 94
 viviencyril@orange.fr



LA GUINGUETTE ANJOUÉE
 BISTRO AMBULANT

PRESENT LE MERCREDI
 DES SEMAINES PAIRES
 SUR LE BORD DE LA MAYENNE

Produits locaux et artisanaux
 Boissons chaudes, Softs, Bières et vins

CONTACT: Julien ABLIN
 f laguinguetteanjouee
 06 37 33 44 08
 M laguinguette.anjouee@gmail.com

Privatisation possible:
 -Mariage
 -Anniversaire
 -Festival
 -Entreprise



DIAGNOSTIC HOME
Nicolas CHIRON
 Diagnostiqueur immobilier



✉ nicolasdiaghome@gmail.com
 ☎ 06 07 38 53 79
 📍 49220 Montreuil sur Maine

Plomb, Amiante, Électricité, Gaz, DPE, Termite, ERP



MAILLET Ludovic

- PLOMBERIE
- SANITAIRE
- CHAUFFAGE
- FAIENCE
- CLIM / PAC

VENTE & INSTALLATION
 NEUF / RÉNOVATION

Votre artisan de proximité

6, rue de la Maréchalerie - 49220 Le Lion d'Angers
02 41 93 18 29 - sari.mailletludovic@orange.fr
 www.sarmailletludovic.fr



Proprietes-privées.com
 La nouvelle espèce immobilière

Audrey RICHE
 Conseillère en immobilier indépendante
 a.riche@proprietes-privées.com
 06 72 49 73 46




Menuiserie MAROLLEAU

11, rue Paul Langevin - ZA de la Sablonnière
 49220 LE LION D'ANGERS

02.41.95.25.61 - 06.28.45.58.16
 contact@denismarolleau.fr



Les P'tits Toqués
 100% Frais